



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-3109>

Département(s) de publication : **75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **26-3109**

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-116113

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 17/10/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Correspondant : MME DIOT. Caroline, Juriste acheteur

Adresse : 12 PLACE DU PANTHEON, 75005 PARIS 5

Coordonnées :

Téléphone : 0189684331

Courriel : caroline.diot@univ-paris1.fr

Adresse internet : <https://www.pantheonsorbonne.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Section 3 - Description du marché

Objet du marché : La présente consultation concerne les travaux de rénovation des façades du centre Ulm de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Section 4 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix de l'offre : 40%
- Organisation du chantier et méthodologie d'intervention : 15%
- Moyens humains et matériels affectés à l'opération : 15%
- Compréhension du projet, clarté et qualité de l'offre : 10%
- Gestion environnementale et valorisation déchets de chantier : 10%
- Performance énergétique et confort thermique et acoustique : 10%

Section 5 - Attribution(s) du marché

- **Lot(s) 1** - Le lot n°1 concerne les travaux de désamiantage.

Détail de l'attribution

Nom du titulaire / organisme : AXE AMIANTE

Contact : M. YILMAZ Murat, Président

Adresse : 33 rue Marguerite Perey, 77127 Lieusaint

Coordonnées :

Téléphone : 0143824454

Télécopieur : 0143824454

Poste : Président

Courriel : contact@axe-ad.fr

Adresse internet : <https://www>

Montant (H.T.) : 109692.5 euros

Section 6 - Autres informations

Date d'attribution du marché : 23/12/2025

Nombre total d'offres reçues : 23

Nombre de participants étrangers : 1616000 euros

Autres informations : Les présents marchés ont été conclus le 22 décembre 2025 et notifiés le 23 décembre 2025. Il s'agit de marchés ordinaires traités à prix global et forfaitaire passés selon la procédure adaptée conformément à l'article R.2123-1 alinéa 1 du code de la commande publique. Les titulaires des lots 1, 3, 4 et 5 ont renoncé au bénéfice de l'avance. Le délai d'exécution des travaux pour chaque lot est fixé à l'article B7 de l'acte d'engagement de chaque lot. Chaque marché est conclu pour une durée allant de sa date de notification jusqu'à la fin de toute obligation en découlant (période de garantie incluse) La période de préparation est d'une durée de 60 jours à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage. Le délai d'exécution, période de préparation comprise, est fixé à 330 jours. Ces travaux débuteront en 2026 et s'exécuteront conformément au calendrier d'exécution approuvé. Organe chargé des procédures de médiation : Le médiateur des entreprises Adresse : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mediateur-des-entreprises-contacter-le-mediateur> Le dispositif est gratuit. Les médiateurs sont présents sur tout le territoire. Tous les échanges sont couverts par la plus stricte confidentialité. Chacun peut y mettre fin quand il le souhaite. Le médiateur ne prend pas de décision pour les parties. À l'issue de la médiation, un protocole d'accord est rédigé et signé par les deux parties. Si les parties n'arrivent pas à un accord, elles doivent se tourner vers d'autres modes de règlement des différends. Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris. Le délai de recours est de 31 jours à partir de la publication de l'avis d'attribution pour les procédures formalisées.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/01/2026